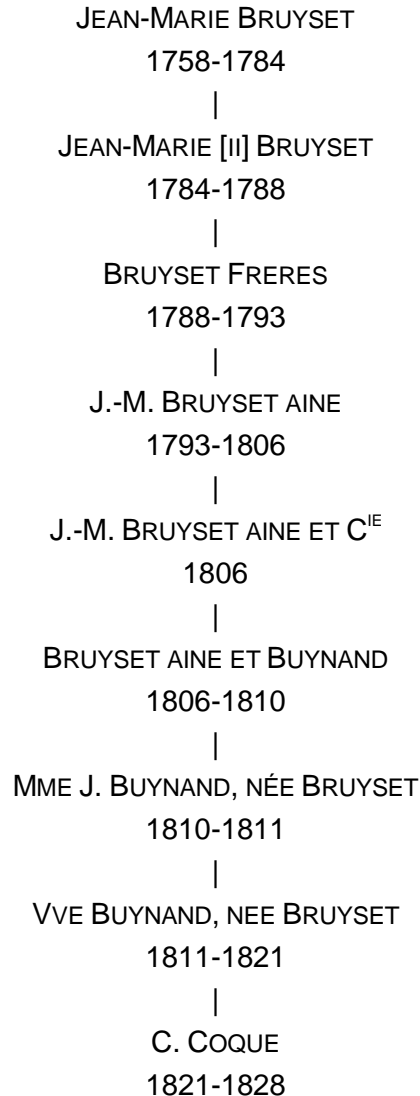


JEAN-MARIE BRUYSET — C. COQUE

1758

1828

(Voir Jean Bruyset, 1672¹.)



[Voir aussi table généalogique des Bruyset.]

JEAN-MARIE BRUYSET, rue Mercière (1758-1784).

« Led. [10 septembre 1719] j'ay baptisé Jean Marie né ce matin, fils de s^r Jacque[s] Bruiset m^e Imprimeur et de d^{lle} Catherine Servant son Epouse, parrain s^r Jean Bruiset m^e Imprimeur... »

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 70, f^o 86.)

« Aujourd'uy Dix sept septembre mil sept cent quatre vingt treize, L 'an deux..., ont comparu... qui ont déclaré que jean marie Bruizet marchand libraire rue St Dominique, Epoux de Madeleine Couturier, âgé de soixante quatorze ans et sept jours Est décédé dans son domicile ce matin... ».

(Arch. Lyon, Décès, 1793, n^o3318.)

JEAN-MARIE II BRUYSET, rue Saint-Dominique (1784-1788).

« Le 8^e dud. [mois de février 1744] j'ay baptisé jean Marie né aujourd'huy, fils de s^r jean marie Bruyset libraire et de D^{lle} Magdelaine Couturier son epouse. Parrain Jacques Bruyset libraire son grand pere... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, Naissances, 1744, f^o 19.)

« Le dix sept avril mil huit cent dix sept, pardevant..., ont comparu... lesquels ont déclaré que sieur Jean Marie Bruyset, âgé de septante trois ans, natif de Lyon, rentier, rue des Colonies n^o3, fils de défunts Jean

Marie Bruyset et Magdeleine Couturier, époux de d^{lle} Marie Louise Pierrette Bruyset-Ponthus, est décédé hier soir... ».

(Arch. Lyon, Décès, 1817, n°1219.)

BRUYSET FRERES [Jean-Marie et Pierre-Marie], rue Saint-Dominique (1788-1793).

« Le dit [2 décembre 1748] jay Baptisé pierre marie, né de ce jour, fils de jean marie Bruiset libraire et de d^{lle} madelaine Couturier son Epouse... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 95, f° 160.)

« Bruyset, Pierre Marie, âgé de 45 ans, natif de Lyon, y demeurant rue Chalier, libraire ».

(Liste générale des contre-révolutionnaires mis à mort à Commune-Affranchie, an II [1793-1794], p. 22.)

J.-M. BRUYSET AINE, rue Saint-Dominique, 74 (1793-1806).

J.-M. BRUYSET AINE ET C^{IE}, rue Saint-Dominique, 74 (1806).

BRUYSET AINE ET BUYNAND, rue Saint-Dominique, 74 (1806-1810).

« L'an mil sept cent soixante treize, et le dix neuvieme novembre, est né et le lendemain baptisé par moi vicaire soussigné, Joseph François Anne, fils légitime de Monsieur François Buynand, seigneur des Echelles et seigneur d'Ambérieu, Ecuyer et secrétaire du Roy..., et de dame Marie Madeleine Orcel..., son parrain s^r Joseph Orcel, Ecuyer, conseiller secrétaire du Roy, et sa marraine dame Françoise Journet, veuve de Monsieur Nicolas de Marron, seigneur de Meillonas... ».

(Arch. Ambérieu [Ain], Naissances, 1773.)

« Des registres de l'Etat-Civil de la commune de Jujurieux..., il appert que Anne Joseph François Buynand des Echelles, fils de François Buynand et de Marie Magdeleine Orsel, époux de Jeanne Pierrette Bruyser [sic] est décédé à Jujurieux au domicile de Joseph Orsel son oncle le vingt-six novembre mil huit cent onze âgé de 37 ans... ».

(Arch. Jujurieux, Décès, 1811, s. n.)

MME J. BUYNAND, NEE BRUYSET, rue Saint-Dominique, 74 (1810-1811).

« Jeanne pierrette née de ce jour [7 février 1778] fille de jean marie bruisset libraire fils aîné à Lyon, et de demoiselle Marie Louise pierrette bruisset Ponthus son epouse... ».

(Arch. Lyon, Ainay, Naissances, 1778, f°... [brûlé].)

« L'an mil huit cent quarante six le vingt six mars à onze heures et demie du matin, pardevant..., sont comparus Alfred Bruyset [sic]..., les quels ont déclaré que jeanne pierrette Bruyset, âgée de soixante huit ans, native de Lyon, rentière, demeurant rue de Bourbon n°31, veuve de Joseph françois Anne Buynand, est décédée hier soir... ».

(Arch. Lyon, Décès, 1846, n° 1211.)

VVE BUYNAND, rue Saint-Dominique, 15 (1811-1821).

C. COQUE, rue Saint-Dominique, 15 (1821-1827).

C. COQUE, rue de l'Archevêché, 3 (1827-1828).

(Voir Kindelem.)

Jacques Bruyset, fils de Jean et de Jeanne Burlat, testa en 1744, par-devant Sébastien Soupât, notaire. Il mourut l'année suivante (voir [aussi] Vve Justet).

Parmi les dispositions de son testament, on relève la curieuse donation qu'il fait à sa fille Catherine, épouse de Jean-Pierre Colomès, « de reliques des saints Valentin, Vincent, Victoire, Faustin et Suzanne Martin, et d'un reliquaire où sont le nom et les armes du testateur et bas les armes du cardinal de Tencin renfermant des reliques de S. François de Sales de S. François Regis »². Il lègue à sa femme, outre une pension de 1 000 livres, la jouissance de la maison lui appartenant à La Guillotière avec les meubles la garnissant, la faculté de se tenir dans la boutique et magasin où son héritier universel, son fils Jean-Marie, continue à exercer le commerce de librairie de son père. Ce legs universel est fait « en témoignage de la satisfaction qu'il a reçue de lui depuis plus de dix ans qu'il a travaillé dans sond. commerce ».

Après la mort de son père, survenue en 1745, Jean-Marie Bruyset fut associé par son oncle Louis au commerce de librairie qu'avait exploité ce dernier avec son frère Jacques. Quand il testa, « à l'âge de 69 ans accomplis », Louis Bruyset céda à son fils Pierre 50 000 livres à prendre sur la valeur des « marchandises de librairie et

dépendances » composant le commerce qu'il exerçait alors avec Jean-Marie Bruyset son neveu. Il lui vend le surplus de ses droits sur l'actif de cette société, et il exprime le désir que Pierre Bruyset « continue le commerce en société avec Jean-Marie Bruyset, conformément à l'acte d'association ».

Ce n'est donc point avec son frère, comme l'a dit M. Grosclaude dans un fort bon livre que j'ai imprimé, *La Vie intellectuelle à Lyon dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle*,³ que Jean-Marie Bruyset exerça la librairie de 1752 à 1754, mais avec son cousin germain Pierre Bruyset, fils de Louis.

Jean-Marie Bruyset, ce fut ce « libraire remuant » à qui M. Grosclaude consacre tout un long chapitre de son livre. Remuant, en effet, fut cet homme « pas plus scrupuleux que d'autres mais plus habile »⁴, et qui « sut mettre à profit ses relations et ses amitiés ». À la suite d'un différend au sujet duquel Pierre Bruyset reproche à son cousin son « attitude hypocrite », leur association fut dissoute en 1754.

Jusqu'à-là il ne s'est agi que de librairie. Trois ans plus tard, Jean-Marie Bruyset, chaudement recommandé par l'archevêque de Lyon, cardinal de Tencin, qui le présente comme « un homme très intelligent dans l'exercice de son commerce », demande à occuper la place d'imprimeur à Lyon laissée libre par le décès de [J.-A.] Bonaventure Fauchoux⁵. Il subit, le 4 janvier 1758⁶, un examen par-devant le lieutenant général de police Delafosse de Seynas, qui lui délivre un certificat de capacité. Puis il prête serment le 13.⁷ En 1758, il y est installé et commence son existence d'éditeur par la publication du *Dictionnaire portatif des cas de conscience*, de Pontas, et des *Mélanges*, de d'Alembert, entreprise qui lui suscita maintes difficultés avec les libraires parisiens.

Ainsi protégé par Bourgelat, qui lui servait d'intermédiaire dans ses rapports avec le directeur de la Librairie, Bruyset devint « ouvertement ou clandestinement, le principal imprimeur du parti philosophique ». Maintes de ses impressions ou de celles qu'il faisait éditer à Genève, en témoignent hautement. Pas plus qu'un autre, d'ailleurs, et malgré la protection de Malesherbes et celle de Bourgelat, Bruyset ne fut tout à fait exempt des ennuis que créait sa profession et des recherches de ses confrères.

En 1764, l'imprimeur du roi à Lyon, Pierre Valfray, donne des signes de lassitude et l'on prévoit sa retraite prochaine. Jean-Marie Bruyset se précipite, il se fait délivrer par le roi un brevet l'agrément comme successeur de Valfray lorsque sa place sera vacante. Cet événement se produisit, en effet, en 1766, mais Valfray démissionna en faveur d'Aimé de La Roche. Aussitôt Bruyset forme opposition aux lettres de provision qui pourraient être octroyées à de La Roche. Mais d'Hémery, à qui il écrit des doléances, ne répond pas. L'archevêque intervient en faveur de De La Roche, qui est son imprimeur, et Valfray, devant cet aria, retire sa démission, mais sa « survivance » est octroyée à Bruyset qui, de 1745 à 1765, avait été maintes fois nommé adjoint au syndic de sa corporation.

Jean-Marie Bruyset se retira en 1784 et son fils, qui venait d'être reçu imprimeur, lui succéda, mais ce fut, là encore, à propos de l'office d'imprimeur du roi.

C'est Jean-Marie Bruyset qui, « fatigué des ennuis que lui créaient la concurrence et la jalousie de quelques-uns de ses confrères de Lyon », sollicita d'Hémery, inspecteur de la Librairie, qu'il obtînt de Malesherbes la création d'un office d'inspecteur à Lyon. La lettre qu'il lui écrivit à ce propos est trop intéressante pour que je me prive de la

reproduire ici d'après Grosclaude : « Voilà bien des embarras, Monsieur et cher Ami..., je ne vous cacherai point que je suis redevable des tracasseries des libraires de Paris à quelques-uns de mes chers confrères ; j'en suis si fatigué que j'ai résolu de vivre et de négocier tranquillement et de façon qu'il me soit indifférent que tout l'univers ait les yeux sur moi ; je vais faire venir ce qui me sera dû d'Avignon, de Rouen et d'ailleurs, et puis abandonner jusqu'à la plus légère contrefaçon ; mais comme, si mes confrères continuaient le même commerce, le mien pourrait en souffrir, il est naturel qu'ils soient tous en règle comme moi et, pour les y mettre, rien ne convient mieux qu'un inspecteur ; M. le Chancelier et M. de Malesherbes en ayant reconnu la nécessité, ainsi que M. Bertin, M. Bourgelat, homme de lettres et ami des magistrats, est désigné pour remplir cette place »⁸.

Cette sollicitation de Bruyset fut en effet la cause initiale de la nomination de Claude Bourgelat à l'office d'inspecteur de la Librairie à Lyon. Cette proposition souleva, parmi les libraires lyonnais, les plus véhémentes protestations ; ils s'insurgèrent contre la fondation d'un office d'inspecteur et ils allèrent, les bons apôtres, jusqu'à prétendre qu'« ils avaient acheté le droit de n'avoir pas d'inspecteur en payant au roi une certaine somme »⁹. On reste confondu devant le cynisme que révèlent et la lettre de Bruyset, décidé à cesser ses contrefaçons, à la condition que ses confrères en fissent autant, et la protestation des libraires arguant du droit de fraude qu'ils avaient payé au roi. Mais ce n'est pas tout.

Claude Bourgelat, pourvu, grâce à Bruyset, de l'office d'inspecteur de la librairie à Lyon, ne pouvait manquer de lui être profondément reconnaissant. Tant il le fut, la bienveillance qu'il en témoigna à Bruyset alla si loin, qu'il ne craignit point, dans une lettre qu'il écrivit à Malesherbes lui-même, de déclarer que « Bruyset est le seul libraire qu'il protège et à qui il *permet tout* »¹⁰.

Né en 1744, et non en 1749 comme le dit Vingtrinier, Jean-Marie II Bruyset fit ses études à Lyon, chez les religieux de la Compagnie de Jésus ; après quoi il voyagea en Allemagne, en Angleterre, en Irlande et en Écosse dont il visita les universités. Rentré à Lyon, il fut reçu libraire en 1783 et, l'année suivante, il obtint son brevet d'imprimeur.

C'est à ce moment que Pierre Valfray, le velléitaire imprimeur du roi de 1766, passa, comme on dit, de vie à trépas. Bruyset père s'empressa de démissionner, se désista de son office d'imprimeur du roi et, le 26 août 1784, par lettres patentes données à Versailles, son fils fut pourvu de l'office d'imprimeur du roi en la ville et généralité de Lyon.

En 1788, Jean-Marie Bruyset s'associa avec son frère Pierre-Marie. Mais la Révolution approchait, et aussi le siège de Lyon. À cette époque, Jean-Marie Bruyset proposa et obtint que l'on créât des billets obsidionaux¹¹ pour parer à la rareté des assignats. Le siège fini, les deux frères Bruyset furent arrêtés, accusés et Jean-Marie condamné à mort ; et c'est là qu'intervient la double histoire suivante, d'ailleurs nullement contrôlée. Jean-Marie Bruyset, disent les uns, ne dut son salut qu'à un encombrement de voitures qui, au moment où il allait à l'échafaud, lui permit de prendre la fuite. C'est là le cliché habituel de ces sortes d'évasions. Après le siège, disent les autres, les Bruyset furent emprisonnés mais Jean-Marie, étant malade, fut oublié à l'infirmerie et, quand ils furent appelés tous deux devant le tribunal révolutionnaire, Pierre-Marie parut seul devant les juges. Accusé sous le nom de son

frère, il ne se disculpa point. Il se laissa condamner et, quoique père de famille, monta courageusement à l'échafaud, le 25 décembre 1793, sans divulguer son secret.

Il y a dans ces racontars bien des invraisemblances : puisque Pierre-Marie Bruyset ne « divulgua point son secret » ; puisqu'il fut, par conséquent, condamné sous le nom de son frère, pourquoi la *Liste générale [officielle] des contre-révolutionnaires mis à mort à Commune-Affranchie*, publiée en l'an II, porte-t-elle « Bruyset, Pierre-Marie, âgé de 45 ans... » ? D'autre part, pourquoi Jean-Marie, puisqu'il ne fut pas condamné, son frère l'ayant été à sa place, dut-il prendre la peine de fuir grâce à un encombrement de voitures ?

Bref, les mauvais jours passés, Jean-Marie Bruyset continua l'exercice de l'imprimerie dans l'atelier familial sous le nom de J.-M. Bruyset aîné. En 1806, la raison sociale en devint Bruyset aîné et C^{ie} et j'imagine que Buynand des Échelles, ancien élève de l'École vétérinaire de Lyon, qui, le 9 juin 1798, avait épousé Jeanne-Pierrette, la fille de Jean-Marie Bruyset¹², venait à ce moment d'entrer dans une société commerciale constituée entre eux, et qu'il fut la « Compagnie » de cette raison sociale. La même année, en effet, celle-ci devint Bruyset aîné et Buynand.

Ce Buynand était-il bien vraiment Joseph-François-Anne, comme le dit Jouvencel¹³, et que Vingtrinier, lui, n'hésite pas un instant à prénommer Jean-François ? Et s'il en est bien ainsi, pourquoi le recensement de 1810 l'appelle-t-il Gaspard-François ?

La raison sociale Bruyset aîné et Buynand ne devait subsister que peu de temps. En effet, le 28 août 1810 Jean-Marie Bruyset allait devenir inspecteur de la Librairie à Lyon, et ces nouvelles fonctions ne lui permettaient point sans doute de demeurer en nom dans un atelier où il avait des intérêts matériels. Buynand devint donc à ce moment seul propriétaire de l'imprimerie et, à une demande que lui avait adressée le comte de Bondy, préfet du Rhône, il répondait le 27 août : « Monsieur le Comte, d'après les observations que vous eûtes la bonté de me faire relativement à la raison de commerce qui doit être attachée ou donnée à mon imprimerie, celle de M^{me} J. Buynand née Bruyset, est celle à laquelle nous nous sommes fixés M^{de} des Echelles et moi, vû que c'est celle qui est connue déjà par des impressions assez nombreuses et très-soignées. Nous sommes très-éloignées [sic] ma femme et moi de demander deux imprimeries ; nos droits mutuels se réunissent avec justice sur une seule que nous obtiendront [sic] sans doute... ».

Jean-Marie Bruyset fut en effet nommé, en novembre 1810 — et non en 1812 comme l'écrit Vingtrinier —, inspecteur de l'Imprimerie et de la Librairie à Lyon et entra immédiatement dans l'exercice de ses fonctions. Quant à madame Buynand, elle continua l'industrie de son père.

L'atelier de Bruyset, « d'où sortirent un grand nombre d'ouvrages estimés », n'était plus, en 1810, « aussi florissant qu'il l'avait été précédemment ». Cependant, « toujours plein d'activité », il possédait sept presses, dont une seule, il est vrai, travaillait d'ordinaire. Il occupait deux pressiers, alimentés par trois compositeurs, et les enquêteurs impériaux « fondaient de justes espérances sur le zèle des s^r et d^e Buynand », qui en étaient alors propriétaires.

Cet espoir dura peu : Buynand mourut en 1811. Son décès n'eut pas lieu à Lyon comme le dit Vingtrinier, mais à Jujurieux, dans sa province natale.

Après cet événement, la veuve de Buynand continua pendant dix années encore,

avec la collaboration d'un prote « externe », l'exploitation de son imprimerie, qui possédait à ce moment quatre presses dont deux seulement étaient occupées, servies par trois pressiers et alimentées par trois compositeurs.

En 1821, elle céda son atelier à C. Coque qui, après avoir tenu pendant six ans l'imprimerie dans son local de la rue Saint-Dominique, la transféra au numéro 3 de la rue de l'Archevêché, où il prit la suite de Kindelem (voir ce nom).

Jean-Marie Bruyset père fut un homme fort remarquable et son biographe, Jean-Baptiste Dumas, son collègue à l'académie de Lyon, en a fait le plus grand éloge. Il s'était, un temps, beaucoup intéressé à la fabrication du papier ; au moment où le professeur Schaeffer¹⁴ de Ratisbonne s'ingéniait à remédier à la disette de chiffes en s'adressant à l'«herbe », Bruyset, à Lyon, se préoccupait du même problème. En 1766, il tenta de fabriquer du papier avec les akènes, qui sont les graines soyeuses du peuplier, et Schaeffer, très au fait des tentatives de Bruyset, convint de bonne grâce que ses réalisations étaient supérieures aux siennes propres¹⁵. Ce succès valut à Bruyset d'être reçu membre de la Société physico-économique de la Haute-Lusace.

Bruyset aurait encore, écrit Delandine, inventé « une espèce de feutre destiné à la reliure des livres et auquel il donnait le nom de cartalute ».

Très cultivé, Bruyset fils qui, en même temps qu'il était membre de l'académie de Lyon, appartenait à celle de Berlin, a laissé un grand nombre d'écrits.

[Quelques ouvrages publiés par J.-M. II Bruyset.]

Histoire de la révolution de Suède en 1772, trad. de Sheridan, Lyon, 1783.

Essai sur le contrat collybistique des Anciens et particulièrement des Romains, Lyon, 1786.

Sur la régénération du commerce de Lyon, Lyon, 1804.

Mémoire adressé au ministre de l'Intérieur sur l'établissement d'un entrepôt en franchise de droits dans la ville de Lyon, Lyon, 1804.

Caractères de la propriété littéraire, Lyon, 1808.

Vies des grands capitaines, de Cornelius Nepos, trad., Lyon, 1812.

Notice historique sur Claude-Marie Gattel, Lyon, 1813.

Précis de la vie de Louis XVI.

Abrégé de l'histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de l'Empire romain en Occident, trad. de Goldsmith, Lyon, 1816.

Abrégé de l'histoire de la Grèce, trad. du même, Lyon, 1817.

Le Maître italien, de Veneroni, 16^e édition.

Dictionnaire de Boyer, anglais et français, 2^e édition.

Petit dictionnaire de poche, de Nugent, anglais et français, avec le vocabulaire de marine.

Adresse au ministre de l'Intérieur, sur la refonte des monnaies.

Médecine primitive ou Méthode aisée et naturelle de guérir la plupart des maladies, trad. de Wesley.

Bruyset a laissé aussi à l'académie de Lyon quelques manuscrits, et notamment :

Discours préliminaire de l'Histoire des Hébrides.

Essai sur l'amour-propre.

Du commerce considéré dans ses rapports avec la société.

Mémoire sur l'application des caractères mobiles à l'impression des cartes géographiques.

Le Printemps, trad. de l'allemand.

Éloge de Claret de La Tourrette.

Éloge de l'abbé Rozier.

Essai sur la musique ancienne et moderne.

Histoire de Louis XVI.

Précis historique des motifs et des faits sur lesquels peuvent être fondées les exemptions accordées aux capitaines de la bourgeoisie de Lyon.

Littérateur, comme son beau-père était savant, Buynand a, lui aussi, laissé un certain nombre d'écrits, entre autres :

[Deux titres sont biffés ici : *Le Triomphe de l'Évangile*, traduction d'Olivado, Lyon, 1805 ; *Le Plutarque de l'enfance*, Lyon, édition posthume, 1822.]

Les Bruyset portaient *parti emmanché d'or et d'argent de trois pièces, à trois besans d'or en pointe ; au chef d'argent chargé de trois bouterolles de gueules ; leur devise, Fideli obsequio*.

Buynand, *d'azur au paon rouant d'argent*.

Bibliographie

Sur les Bruyset :

Arch. Notar. Lyon, min. Soupat, 25 mars 1744 ; 20 sept. 1752 ; 20 oct. 1752.

Lettres patentes du roi, qui nomment le sieur Jean Marie Bruyset fils aîné, pour remplir la place d'imprimeur du roi en la ville et généralité de Lyon, données à Versailles, le 26 août 1784, Lyon, 1786.

Arch. Lyon, HH 1784, Imprimeurs.

Delandine, *Histoire de l'imprimerie*, Lyon, 1..... 55 (Vingtrinier).

Journal de la librairie, 1820, 382, 451.

Gazette de Lyon, 15 juillet, 2, 3 et 4 août 1820.

A. Péricaud, *Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville de Lyon de 1700 à 1825*, Lyon, 1836, XIXe s., 13.

A. Hodieu, *Essais de nomenclatures lyonnaises...*, Lyon, 1866, 59, 62.

A. Vingtrinier, *Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours*, Lyon, 1894, p. 421.

H. de Jouvenel, *L'Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*, Lyon, 1907, p. 265.

M. Audin, *L'Imprimeur du roi*, Lyon, 1925.

P. Grosclaude, *La Vie intellectuelle à Lyon dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, Paris, 1933, p. 197-198.

J.-B. Dumas, *Notice sur la vie et les ouvrages de J.-M. Bruyset*, ms. Acad. Lyon, rec. 140, II, 182.

Sur Buynand :

A. Péricaud, *Tablettes chronologiques*, Lyon, 1835, XIX^e s., 2.

1. Généalogie Jacques Justet, 1671. (AM)

2. Ceci est déjà évoqué dans la section consacrée à Jacques Justet et Pierre Bruyset.

-
3. Pierre Grosclaude, *La Vie intellectuelle à Lyon dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, Picard, Paris, 1933. (AM)
 4. Répétition, cf. notice Justet-Bruyset
 5. En fait il s'agit d'une démission. Faucheux ne décède en effet qu'en 1775. (JP)
 6. *Arch. Lyon*, HH 103. (JP)
 7. *Arch. Lyon*, HH 103, 13 mars. (JP)
 8. Grosclaude, *op. cit.*, 1933, p. 187. (AM)
 9. Grosclaude, *op. cit.*, 1933, p. 188. (AM)
 10. Grosclaude, *op. cit.*, 1933, p. 190. (AM)
 11. Les billets obsidionaux ont été émis à Lyon durant le siège de la ville par l'armée de la République (été 1793). (JDM)
 12. *Arch. Lyon, Midi*, Mariages, an VII, n° 261.
 13. H. de Jouvencel, *L'Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*, Lyon, 1907. (AM)
 14. Jacob Christian Schäffer (1718-1790), pasteur bavarois, connu pour ses travaux botaniques et pour ses expériences visant la substitution de diverses matières végétales à la chiffe dans la fabrication du papier. Il publia le premier de six volumes décrivant ces expériences en 1765. Une telle substitution avait été proposée dès 1684 par Edward Lloyd dans un article publié dans les *Philosophical transactions*. (Turner Berry et Poole, *Annals of printing*, Londres, 1966.) (AM)
 15. *Bibliothèque de Lyon*, Mss, fonds général, carton 1623, pièce 9.